

Finances

REF : DAF2014046

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Attribution d'une subvention à la Caisse des écoles au titre du dispositif de réussite éducative

EXPOSE :

Le dispositif de réussite éducative, géré par la Caisse des écoles, dispose d'un budget annuel d'environ 450 000 €.

Il est financé à 80 % par l'Etat (via l'ACSE), 11 % par le Fonds social européen, 7 % par le Conseil Général.

L'apport financier de la Ville se limitait jusqu'à présent à une subvention annuelle de 10 000 € afin de financer une aide aux familles pour l'inscription aux centres de loisirs.

Les différents financements obtenus en 2014 ne permettent pas de couvrir l'intégralité des dépenses du dispositif.

Le besoin de financement résiduel s'établit ainsi à 34 000 € d'ici la fin de l'année.

Afin d'assurer l'équilibre financier du dispositif, il est proposé d'attribuer à la Caisse des écoles une subvention complémentaire de 34 000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330

M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330

Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014046

Signataire : MP

OBJET : Attribution d'une subvention à la Caisse des écoles au titre du dispositif de réussite éducative

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la décision modificative n°1 du budget principal de la commune au titre de l'exercice 2014, approuvée par délibération du 6 novembre 2014,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le versement d'une subvention complémentaire de 34 000 € à la Caisse des écoles, au titre du dispositif de réussite éducative.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal sur l'imputation 406/657361/522/CAISECOL/REUSEDUC.

Reçu en préfecture le : 28/11/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

